



## DÉCISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

### Délégation faite au Président

Réf. : P170\_2021

Date : 03/06/2021

**OBJET : Remplacement d'équipements sonorisation, divers et mobiliers au cinéma  
"Le Richelieu" à Réville (50760)**

### Exposé

Une consultation a été lancée selon une procédure adaptée en vue de conclure deux marchés publics de travaux et deux marchés publics de fournitures pour le remplacement d'équipements sonorisation, divers et mobiliers au cinéma « Le Richelieu » à Réville (50760).

A l'issue de cette consultation, sept entreprises ont remis une offre pour l'ensemble des lots.

Aussi, après examen des candidatures, vérification, analyse et classement des offres, il est proposé de signer les marchés publics avec les entreprises qui présentent les offres économiquement les plus avantageuses au vu des documents de consultation :

N° du lot	Libellé du lot	Nom de l'entreprise	Adresse de l'entreprise
1	Fauteuils	KLESLO	980 rue Blaise Pascal – 39000 LONS LE SAUNIER
2	Revêtements de sol	ACT II	8 rue Alfred Nobel – 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE
3	Equipement cinéma	CINE SERVICE	23 Rue du Leinster – 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
4	Electricité	MASSELIN TERTIAIRE	14bis rue Alfred Nobel – BP 23 – 14123 IFS

**Par ces motifs, le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

**Vu** la délibération DEL2021\_055 du 6 avril 2021 portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau et au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin - Modification n°1,

**Vu** le Code de la commande publique, notamment R2123-1, 1°,

### **Décide**

- **De signer** les marchés publics pour le remplacement d'équipements sonorisation, divers et mobiliers au cinéma « Le Richelieu » à Réville avec les entreprises :
- Lot 1 Fauteuils : entreprise KLESLO pour un montant de 30 300,28 € HT soit 36 360,34 € TTC.
- Lot 2 Revêtements de sol : entreprise ACT II pour un montant de 18 283,00 € HT soit 21 939,60 € TTC
- Lot 3 Equipement cinéma : entreprise CINE SERVICE pour un montant de 65 341,00 € HT soit 78 409,20 € TTC correspondant à :
  - Tranche ferme pour un montant de 37 058,00 € HT
  - Tranche optionnelle n°2 – remplacement du Totem extérieur pour un montant de 3 050,00 € HT
  - Tranche optionnelle n°5 – écrans dynamiques pour un montant de 8 892,00 € HT
  - Tranche optionnelle n°6 – pupitre mobile et boîtiers extensions cabines 1 et 2 pour un montant de 4 035,00 € HT
  - Tranche optionnelle n°7 – remplacement des enceintes salle n°1 pour un montant de 12 306,00 € HT
- Lot 4 Electricité : entreprise MASSELIN TERTIAIRE pour un montant de 24 841,01 € HT soit 29 809,21 € TTC correspondant à :
  - Tranche ferme pour un montant de 11 428,00 € HT
  - Tranche optionnelle n°1 – éclairage de scènes pour un montant de 5 119,18 € HT
  - Tranche optionnelle n°3 – vidéo surveillance pour un montant de 2 101,16 € HT
  - Tranche optionnelle n°4 – câblage sonorisation salle n°1 pour un montant de 6 192,67 € HT
- **Sachant** que les crédits sont inscrits au budget 06 cinéma, ligne de crédit 3084 – Imputation 2313
- **D'autoriser** le Vice-Président ou le Conseiller Délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.

**Le Président,**

**David MARGUERITTE**